

Le 6 décembre 2011

**Etats généraux des cadres et experts :
FO : une position claire
UNSA : 3 positions différentes !**

Le 15 novembre dernier s'est tenue la 2ème réunion relative aux états généraux des cadres et experts de la DGAC (voir notre c/r en date du 16 novembre). Tous les syndicats y ont participé.

La lecture des comptes-rendus des 3 syndicats UNSA est instructive : ils ont des positions différentes et parfois diamétralement opposées !

C/r de l'UNSA ICNA :

*«... Par contre, l'UNSA-ICNA fixe une ligne rouge très claire : nous n'accepterons **JAMAIS** le corps unique d'encadrement, ni aucun de ses avatars : ICEAC, CUDE, cadre d'emploi commun, harmonisation des systèmes indemnitaires, etc. [...]*

Ce qui fonde la rémunération, et par-delà toute la légitimité, d'un ICNA hors salle, ce n'est pas son poste, ce n'est pas son profil, ce n'est pas le concours, c'est son expérience opérationnelle. [...]

C'est la présence des ICNA à quasiment tous les échelons de la chaîne d'étude, d'expertise et d'encadrement qui permet à la DSNA d'afficher le niveau de performance qui est le sien... »

L'UNSA ICNA s'oppose donc clairement au projet de corps ICEAC défendu par l'UTCAC. L'UNSA ICNA considère en outre qu'il est normal que les ICNA de l'encadrement soient mieux payés que les autres (IEEAC, IESSA, TSEEAC) sur des postes identiques ou équivalents car ils ont une « expertise opérationnelle » ! **Pour FO, cette position est inadmissible.** **Comme les ICNA, les autres corps ont acquis une expertise et une expérience dans leur parcours de carrière. A fonctions et anciennetés équivalentes, la rémunération doit être égale.**

C/r de l'UTCAC :

« L'UTCAC a proposé qu'un GT supplémentaire soit créé pour étudier le statut ICEAC, mais FO s'est opposé catégoriquement à cette demande. »

L'UTCAC, décidément assez coutumier de ce genre de procédé, préfère écrire des contre-vérités grotesques plutôt que d'avouer que c'est l'UNSA-ICNA qui s'est opposée à sa proposition.

C/r de l'UNSA-IESSA :

« Pourquoi cette volonté de créer un nouveau corps ?

Aujourd'hui le gouvernement souhaite deux choses : créer un corps au niveau de notre ministère regroupant les corps d'ingénieurs généralistes (type IEEAC) et supprimer les corps qui contiennent moins de 150 fonctionnaires.

En toute logique, seuls les IEEAC devraient être impactés, le corps des IESSA étant spécifique. Pour protéger les IEEAC et leur éviter d'être intégrés dans ce corps d'ingénieurs généralistes, on s'apprêterait à nous sacrifier, nous les IESSA ! ».

L'UNSA-IESSA refuse donc toute évolution statutaire concernant les IESSA de l'encadrement et préconise de fusionner les IEEAC avec les ITPE et les autres corps d'ingénieurs de travaux du ministère !

L'un des principaux objectifs de ces états généraux est de préparer une grande réforme statutaire des cadres et experts de la DGAC en vue du prochain protocole (2013/2015). Vu la cacophonie existant entre les 3 syndicats UNSA, on voit mal la position que l'UNSA défendra lors des futures négociations protocolaires !

FO constate des positions contradictoires au sein de l'UNSA qui font le jeu de l'administration. Pour FO, il n'a jamais été question de scinder les ICNA et les IESSA à travers la création d'un nouveau corps d'encadrement. Ce nouveau corps d'encadrement doit venir s'ajouter aux deux autres corps de catégorie A que sont les ICNA et les IESSA.

La position très claire de FO est affichée depuis longtemps. Nous demandons :

1) La création d'un nouveau corps de cadres et experts dont le noyau sera constitué des IEEAC et des attachés. Ce corps serait ouvert :

- aux ICNA et IESSA exerçant des fonctions d'encadrement ou d'expertise qui le souhaitent par l'application de la loi MOPP de la FP.

- aux TSEEAC et Agents Contractuels exerçant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans le cadre d'un dispositif de sélection prenant en compte la VAE (validation des acquis de l'expérience).

2) que ce nouveau corps soit doté d'un grade à accès fonctionnel HEA et d'un accès au HEB.